

LE NUMÉRO
5
CENTIMES

L'Avenir

LE NUMÉRO
5
CENTIMES



DE LYON
JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE

ANNONCES :

Annonces anglaises.....la ligne 1 fr.
Réclamations.....— 2 »
Chroniques locales.....— 4 »
Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal
11, rue Quatre-Chapeaux

ADMINISTRATION & REDACTION :

70, Cours de la Liberté, 70
LYON

ABONNEMENTS :

3 mois 6 mois 1 an
Lyon et départ^s limitrophes, 5 f. 10 f. 20 f.
Pour les autres départ^s.... 6 f. 12 f. 24 f.
(Etranger : port en sus)
Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 des mois

N° 48

L'Avenir de Lyon

BON D'ACHAT

18 Octobre 1884

Ce Bon doit être détaché tous les jours et conservé.

CAPITAL ET TRAVAIL

Un jour que l'on demandait à Solon quel était le pays le mieux civilisé, « c'est, répondit l'archonte, celui où tous les citoyens sentent l'injure qui a été faite à l'un de ses habitants et en poursuivent la réparation aussi vivement que celui qui l'a reçue. »

Aussi, est-ce en raison de la sagesse de ce grand philosophe que le peuple doit suivre son sage conseil.

Ce n'est plus un seul homme qui boit aujourd'hui à petits traits la ciguë que les faiseurs de la finance et de la politique ont goutté à goutte versé dans la coupe de la tyrannie.

La bourgeoisie, nous voulons parler de cette bourgeoisie qui, ayant accaparé à elle seule les bienfaits de la Révolution, méprise aujourd'hui la classe des travailleurs, fils des robustes révolutionnaires de 89 ; cette bourgeoisie, disons-nous, de compte à demi avec les apôtres du goupillon — gens qui se valent bien — ont fait un genre de Sainte-Alliance pour s'emparer du salaire des travailleurs par des moyens aussi honteux que divers.

Comme ce sont eux qui détiennent toujours le pouvoir au lendemain d'une révolution, la plupart d'entre eux, pour arriver aux affaires, se sont dit républicains.

En politique, les apostasies paraissent admises par les misérables qui exploitent la souplesse du peuple. Une fois arrivés, même en passant sur les cadavres des combattants qui se sont fait égorger à leur place, ils deviennent opportunistes, c'est-à-dire genre neutre, ni chien ni loup, ni orléanistes ni républicains : opportunistes tout court, c'est bien porté ; race hybride, greffée sur l'arbre parasite de la réaction bourgeoise, capitalistes, exploitant sans vergogne le travail comme on exploite un pré, fait pour être fauché plutôt deux fois qu'une. C'est le regain de la cupidité et de l'égoïsme.

On est bourgeois ! C'est un nouveau droit divin qui permet de s'emparer du salaire des ouvriers en leur faisant payer les impôts des consommateurs de champagne et de poulardes truffées.

Tout s'enchaîne à merveille chez ces gouvernants habiles. On n'a pas craint de surcharger les impôts indirects sous le fallacieux prétexte que c'était ceux qui rendaient le plus. Eh parbleu, le contribuable, c'est-à-dire la masse populaire paie son petit litre de vin de Poleymieux le même prix que MM. Gailleton et Massicault paient leur Morgon ou leur Croton.

Liberté, égalité, fraternité!!!
Sous forme d'impôt indirect des consommations, le travail rend, soit à l'Etat, soit à la Ville, plus des trois quarts du salaire qu'il reçoit, et comme il ne perçoit presque rien en échange, il se ruine à petit feu.

La bourgeoisie est généralement propriétaire des immeubles habités par la classe ouvrière, laquelle est habituellement exploitée par elle sur le quart de son salaire, puis

viennent encore les charges du ménage, les vêtements, la nourriture, les maladies quelquefois, le chômage souvent.

Que reste-t-il à l'ouvrier après tous ces impôts prélevés ? Rien. Ah ! mais si, il lui reste la misère, le désespoir, puis la haine de la société, puis la vengeance contre le capital absorbant et rongeur. Alors, la tempête se déchaîne, la foudre éclate et l'ouvrier prouve un beau jour qu'il y a véritablement une question sociale dont il faut enfin s'occuper.

Quand un de nos amis, un élu des plus populaires du conseil municipal, a voulu demander la suppression des octrois, toute l'aristocratie de Lyon a bondi comme si Couthon frappait aux portes de la ville.

N'en déplaise à l'état-major opportuniste de l'opportuniste Cailleton, il faudra que tôt ou tard cette bastille communale tombe sous les efforts de ceux qui en ont entrepris la destruction.

Un des hérauts d'armes de la mairie centrale nous disait un jour que nous lui parlions de cet impôt vexatoire et anti-démocratique :

« Mais vous ne savez donc pas que c'est grâce à cet impôt de l'octroi que la ville subventionne les théâtres, fait élever des monuments, embellit les rues et les quartiers du centre ! fait construire des écoles de médecine et de droit, paye les traitements des professeurs de la faculté, entretient les cultes, les cours de dessin et de musique, etc., etc... »

Mais oui, monsieur l'admirateur de la République Gailletoniste, c'est parfaitement ça ; l'octroi payé par la masse des travailleurs vous fournit toutes ces petites douceurs dont le peuple ne profite pas ou très peu.

Mais c'est lui qui paie et c'est vous qui jouissez. D'accord, mais nous ne voulons plus l'être sur ce terrain-là.

Nous ne serons d'accord que le jour où vous aurez assez reconnu, de force ou de gré, que vous avez assez pressuré cette classe à laquelle vous devez ce que vous êtes, à cette classe que vous abusez et qui ne veut plus l'être.

Nous serons d'accord le jour où vous voudrez reconnaître enfin que le peuple n'est pas un jouet que l'on brise au moindre caprice des enfants terribles du pouvoir.

Vous avez sans doute, remarqué qu'il y a des jours où ce jouet fait de terribles explosions dans les mains de ceux qui s'en servent.

Notre cadre ne nous permet pas de nous étendre, pour aujourd'hui du moins, sur cette grave question. Nous y reviendrons dans notre prochain numéro.

J.-B.-A. PAGES.

DÉPÊCHES DE NUIT GUERRE DE CHINE

PARIS. — 9 h. soir. — La Chine est bien décidée à attendre les événements et, qui est plus, tout à fait en mesure de contenir la résistance.

9 h. 25. — La France ferait bien de se demander si elle n'agirait pas prudemment en se contentant de la conquête du Tonkin, car, dans ce cas, la Chine ne demanderait aucune compensation ni indemnité ; quant à payer l'indemnité exigée par la France, la Chine n'a jamais songé à souscrire à cette demande.

On ne croit pas, à Pékin, que la France déclare ouvertement la guerre à la Chine, car il est presque certain que, dans ce cas, l'Angleterre refuserait de fournir du charbon aux français ; la France serait alors forcée d'en-

voyer de nouveaux navires en Chine pour ravitailler la flotte, car les provisions des navires qui se trouvent dans les eaux de la Chine commencent à s'épuiser.

PARIS, 10 h. soir. — Nous recevons d'un correspondant particulier que nous nous sommes attaché pour notre service de dépêches au Tonkin, le télégramme suivant :

Les bruits d'arbitrage et de médiation sont absolument sans fondement. Les Chinois n'ont aucune intention de faire des démarches dans ce sens ; ils ne craignent pas d'expédition française contre Pékin. Même si le peuple français était disposé à envoyer une colonne imposante contre cette ville, cette expédition ne serait possible qu'au printemps de l'année prochaine. Du reste, les Chinois savent pertinemment que le peuple français n'autoriserait pas une expédition semblable.

Quant au Tonkin, les forces chinoises continueraient à harceler les Français. Les provinces de Quansé et de Quanhung continueraient à envoyer des troupes sur la route de Long-Son ; elles seront battues, c'est plus que probable, mais comme ces attaques se renouvelleront à chaque instant, elles pourraient contribuer à affaiblir les Français.

La Chine peut sacrifier les hommes dans ce but, car toutes les troupes du Sud sont de nouvelles recrues. Ces considérations expliquent l'attitude inflexible du gouvernement de Pékin et des Chinois, en présence d'événements que M. Ferry annonçait avec confiance devoir les faire tomber à genoux à bref délai.

Liu-Yung Fu, le général chinois, jouit dans le pays d'une grande renommée parmi les chinois des classes inférieures, qui le considèrent comme le plus grand homme du siècle. Il soulève dans le pays des forces considérables.

Le Manchester Guardian publie l'information suivante : La visite récente de navires anglais par des officiers français dans les eaux chinoises n'a pas été supportée sans observations, de la part du gouvernement anglais. Lord Granville a demandé des explications au gouvernement français sur cette manière de procéder, qui ne pourrait se justifier que par l'état de guerre formel et la déclaration du blocus de la côte ou d'une partie des côtes de la Chine.

On ne connaît pas encore le texte exact de la réponse de M. Ferry ; on dit cependant qu'il attribue cet incident à un excès de zèle ou à l'ignorance des officiers qui ont visité ces vapeurs.

MADRID. — 11 heures soir. — Le conseil des ministres, réuni sous la présidence du roi, a discuté la question de la conférence de Berlin.

La conférence aura lieu, que l'Angleterre soit représentée ou non.

Il est probable qu'après la conférence de Berlin, les puissances continentales décideront de tenir une autre conférence à Paris pour traiter exclusivement.

LONDRES. — 11 h. 30. — Environ deux mille jeunes gens de la classe moyenne, parmi lesquels se trouvent de vrais athlètes, ont décidé d'organiser, à Birmingham, deux régiments pour protéger les meetings conservateurs.

Un journal de ce soir annonce, d'après son correspondant de Birmingham que le prochain meeting libéral dans cette ville sera envahi par une bande de mille hommes déterminés.

Ces représailles nous promettent des scènes auprès desquelles les désordres d'Aston-Park ne seront qu'un simple jeu d'enfants.

QUI TROMPE-T-ON ?

D'après des renseignements que nous avons lieu de croire exacts, le gouvernement n'aurait pas fait publier intégralement la dépêche qu'il a reçue du général Brière de l'Isle, au sujet du combat de Chu.

Cette dépêche contiendrait un passage

dans lequel il serait dit que l'armée chinoise, notamment son corps d'artillerie, renferme une grande quantité d'Européens.

D'autre part, l'amiral Courbet aurait télégraphié au ministre de la marine, qu'en arrivant à Kelung, il a trouvé la ville complètement abandonnée, et que, ne pouvant employer les coolies aux travaux militaires indispensables, il a dû recourir aux marins et aux soldats, ce qui gênerait considérablement son action.

INFORMATIONS

La santé de Mme la princesse Czartoryska, fille du duc de Nemours, s'améliore de plus en plus. La fièvre diminue.

Le Figaro, chez lequel nous prenons ce renseignement, ne nous dit pas si la fièvre de la belle duchesse n'est pas un fièvre de trône.

Le comte Lefebvre de Béhaine, ambassadeur de France au Vatican, a quitté Rome lundi soir, M. Fefebvre de Béhaine, dont l'absence durera environ deux mois, a emmené avec lui la comtesse et ses enfants.

Quand on aura aboli le Concordat, le comte et la comtesse de Béhaine pourront aller le dire à Rome. Nous ne nous en plaindrons pas.

M. Gladstone a donné aujourd'hui le premier coup de pioche de la nouvelle ligne du chemin de fer Birkenhead-Wiwal.

Il aurait bien dû aller jusqu'au bout, il aurait compris, qu'en Angleterre comme en France, il y a des questions sociales qu'on ne peut nier sans mentir.

Le mariage de S. A. R. M. le duc de Parme avec S. A. R. l'infante dona Maria-Antonia, fille du feu roi don Miguel, et nièce du prince et de la princesse de Löwenstein, vient d'être célébré dans leur château de Fischborne.

Chantez petits oiseaux,
Chantez dans le bocage,

Mais prenez garde, la chasse est ouverte, et, en temps prohibé, on braconne quand même.

LA VÉRITÉ, S. V. P.

Qui démêlera la vérité parmi les mensonges de ce qu'on nous donne pour des télégrammes officiels ?

Le 11 octobre, le gouvernement faisait publier l'extrait d'une dépêche de l'amiral Courbet sur l'attaque de Tamsui et nous informait que, dans cette affaire, nous avions eu « six » hommes tués. Le 14 octobre il en avouait « dix ». Hier il en annonçait « seize » et se décidait à publier le chiffre des blessés, qui serait de quarante-sept.

Le Temps, qui n'est pas suspect d'hostilité contre le ministère, fait remarquer à ce propos combien il est étrange que l'on nous marchande ainsi la vérité sur les événements du Tonkin.

« Le gouvernement, dit-il, devrait comprendre que nous sommes assez murs pour qu'on nous dise la vérité en toutes choses, même quand elle nous est désagréable, et nous préférons apprendre la vérité par nous-mêmes plutôt que de la savoir par nos voisins. »

Mais il faut croire que si le ministère cache la vérité, c'est qu'il a intérêt à ce qu'elle ne soit pas connue. Et l'expérience nous a appris qu'il ne recule pas devant un mensonge lorsque son intérêt y est engagé.

LA CRISE EN BELGIQUE

Ainsi qu'une dépêche nous le faisait prévoir, la chambre du conseil de la cour d'appel de Bruxelles a rendu hier une ordonnance de non-lieu dans l'affaire des signataires du manifeste républicain.

C'est dimanche prochain le jour fixé pour les élections communales : ces élections, pour les quelles le parti libéral et le parti cléricol vont définitivement compter leurs forces.

Déjà, la bataille électorale est commencée et les murs de la ville sont couverts d'immenses affiches multicolores.

L'Echo du Parlement annonce que des troupes considérables seront consacrées à Anvers dimanche prochain.

M. Pinson, citoyen français, caissier du National belge, dont nous avons annoncé l'expulsion, est parti pour Paris hier à deux heures, accompagné de nombreux amis seulement.

Une autre expulsion a eu lieu, celle du citoyen Baf, rédacteur du National. Il a été accompagné à la gare par deux mille personnes, chantant la Marseillaise et criant : Vive la République ! Cette imposante manifestation a produit une vive impression.

L'administration de la sûreté publique a fait demander à la police française les dossiers de tous les français résidant en Belgique.

Des ligues républicaines sont en voie de formation à Mons et à Dison.

La rentrée des étudiants de l'Université libre de Bruxelles a donné lieu à un incident extrêmement significatif, lorsqu'on saura que cette Université a été fondée sous l'inspiration de l'Association libérale, dans le but de combattre l'influence de sa catholique rivale de Louvain.

Dans l'après-midi, de longues files d'étudiants ont parcouru les grandes artères de la ville en chantant la Marseillaise, qui est devenue en Belgique l'hymne de ralliement des républicains.

Le centre de la politique libérale tend à se déplacer.

Le parti progressif est appelé prochainement à remplacer dans les grands centres les doctrinaires qui étaient demeurés jusqu'ici les souverains dispensateurs des faveurs administratives du parti libéral victorieux.

Toute la jeune Gauche libérale est acquise aux progressistes, c'est-à-dire aux radicaux. La nouvelle manifestation en est une preuve éclatante.

ÉTRANGER

TUNISIE. — Le conseil sanitaire de Tunis vient de décider que les provenances des ports contaminés, soit Gênes et les ports compris dans les golfes de Naples et de Salerne, seront admises en Tunisie.

ALLEMAGNE. — Le landgrave Frédéric de Hesse, qui était malade depuis plusieurs mois, est mort hier.

Le défunt avait été marié deux fois. Il avait épousé, en premières noces, la grande-duchesse Alexandra de Russie, et en secondes noces, la princesse Anne, fille du prince Charles de Prusse.

AUTRICHE-HONGRIE. — Le journal hongrois *Egyetértés* raconte que quatre pigrons-voyageurs, rappelés de Paris à Budapest par le maître d'hôtel du comte Karolyi, viennent de faire en sept heures le trajet de Pest à Paris.

BELGIQUE. — Le caissier du *National belge*, M. Pinson, sujet français, qui vient d'être expulsé de Bruxelles, est parti hier pour Paris.

MAROC. — Le *Réveil du Maroc* annonce que, depuis l'arrivée du sultan à Fez, les autorités locales interdisent aux israélites français de porter des chaussures sous peine d'être maltraités. Cette mesure aurait causé un grand émoi.

ÉTATS-UNIS. — Le *Times* publie un télégramme de Philadelphie, d'après lequel, à la suite de l'adoption par la conférence du méridien de Greenwich comme méridien unique, une proposition a été présentée à la conférence tendant à l'adoption d'un jour universel.

Ce jour commencerait à minuit au méridien unique, et les heures se compteraient de zéro à vingt quatre.

Ce jour unique n'empêcherait pas chaque pays de compter son temps spécial, conformément à sa longitude ; mais il devrait être exclusivement adopté dans les relations internationales.

ESPAGNE. — Le ministre de l'intérieur a envoyé au chef du lazaret d'Irun des instructions en vue de remplacer la quarantaine de trois jours par une simple inspection médicale des voyageurs provenant des points non contaminés.

A partir de demain, les lettres et les journaux ne subiront plus un arrêt de vingt-quatre heures à Irun, comme précédemment.

DISCORDE SACERDOTALE

Dans un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Lorient, il vient, dit le *Phare de Bretagne*, de se passer une bien bonne aventure : c'est un porte-soutane qui a manqué de faire tourner ses confrères en bourriques, opération moins difficile qu'on ne croit généralement.

Le malheureux qui a fait faire tant de mauvais sang au clergé de la paroisse est un prêtre qui était réputé n'avoir point l'esprit très saint : cette funeste réputation était cause qu'il n'avait été nommé à aucun poste officiel par M. l'évêque, et qu'il vivait dans le susdit chef-lieu de canton, en *prêtre libre*.

Libre encore sans doute, se croyait-il, de dire sa messe quotidienne, et de la faire payer au rabais. C'est cette illusion que M. le recteur et ses vicaires durent lui enlever non sans peine, comme vous allez voir.

En premier lieu, on lui refusa carrément à la sacristie le petit bordeaux indispensable... « Vlan ! Attrape ! tu n'auras pas de vin, mon bonhomme... » Et il fallut que l'infortuné célébrant en fit prendre au cabaret. Dam ! il ne valait pas, vous pouvez le croire.

Mais voici le plus beau de l'affaire. Notre homme s'étant mis en tête de prêcher, monte en chaire. Il commence : *In nomine patris...*

Les fidèles écoutent. Tout à coup un chœur formidable se fait entendre dans l'église : c'est le curé et les vicaires qui entonnent un cantique pour couvrir la voix du prédicateur.

En vain celui-ci s'évertue :

Prêchi, prêcha,
Et patati et patata.

Il ne réussit pas à se faire entendre.

Pour comble d'infortune, voici que les gendarmes, prévenus, accourent dans le lieu saint : le malheureux prêtre est obligé de descendre, et lui, qui comptait faire aux pêcheurs leur procès, est obligé de subir celui des gendarmes !

*Gardez-vous d'accorder du temps,
le malheur n'en accorde pas.*

MIRABEAU.

Dernière Heure

PARIS, 9 h. 50 soir. — M. Raynal, ministre des travaux publics, partira ce soir pour Bordeaux, en compagnie de M. Baihaut, sous-secrétaire d'Etat.

Le lendemain, dimanche 19 octobre, il présidera à l'inauguration du chemin de fer de Saint-Symphorien à Leparre. Les sénateurs et les députés de la Gironde assisteront à cette cérémonie.

M. Ferdinand Bloch, l'un des auteurs de l'*Amazonie*, vient d'envoyer ses témoins à notre confrère de Paris, Henry Bauer, pour lui demander des explications au sujet d'une phrase de l'article de critique de l'*Echo de Paris*, considérée comme injurieuse. Ces témoins sont : M. le capitaine Roussel et M. de Hermose.

M. Henry Bauer, tout en réservant ses droits de critique dramatique, a accepté la rencontre, qui a eu lieu hier matin. Ses témoins étaient M. Olivier Métra et M. Rosati.

L'arme choisie était le pistolet de tir, à vingt pas, deux balles au commandement. Il n'y a eu aucun résultat.

11 h. soir. — Le *Paris* annonce que deux cents hommes partiront pour le Tonkin par le premier transport pour combler les vides. Il n'est nullement question, actuellement, d'envoyer d'autres renforts.

Dans un article signé Ch. Laurent, le même journal insiste pour l'envoi de nouveaux renforts.

Le *National* dit que le gouvernement songe à renforcer le corps expéditionnaire du Tonkin pour vaincre définitivement la résistance des Chinois. Le ministère de la guerre étudierait même un projet permettant d'augmenter sensiblement les effectifs du corps expéditionnaire avec des éléments empruntés aux troupes d'Afrique et à plusieurs bataillons de chasseurs.

Le même journal croit qu'il y a des divergences entre le général Campenon et M. Jules Ferry à ce sujet.

Les sénateurs se sont réunis à trois heures dans les bureaux pour nommer la commission qui examinera le projet de réforme électorale.

LONDRES. — Une explosion de gaz a eu lieu ce matin dans une maison du faubourg Bermondsey. La maison s'est écroulée et un enfant a été tué, deux autres mortellement blessés.

Seize personnes sont grièvement blessées.

M. Grévy est allé à Rambouillet chasser avec plusieurs ministres.

Le ministre de la marine n'a reçu jusqu'à présent aucune confirmation de la nouvelle donnée par le *Times* sur la victoire de Tam Sui.

Le *National* annonce plusieurs mutations dans l'état-major du corps expéditionnaire du Tonkin pour remplacer le colonel Duchènes, mort d'insolation pendant la marche sur Chu, et le lieutenant-colonel Chapuis, tué au combat de Chu.

Minuit. — La *Liberté* dit qu'il résulte des dépêches de Ke-Lung et d'Ha-Noï que des renforts pour le Tonkin sont nécessaires, mais que le département de la marine n'ayant plus aucunes troupes disponibles et que le général Campenon étant opposé à tout envoi de renforts empruntés à l'armée continentale, on croit que le Parlement devra trancher la question.

La commission Ballue a entendu aujourd'hui le rapport de M. Ballue sur le budget de la guerre. Ce rapport contenait un vœu tendant à placer désormais le ministre de la guerre en dehors des fluctuations parlementaires, afin d'assurer la stabilité des institutions militaires.

La commission s'est opposée à ce vœu et l'a supprimé.

Plusieurs députés de la région du Midi et de l'Algérie se sont réunis aujourd'hui au Palais-Bourbon en vue de se concerter pour réclamer l'abaissement des tarifs de la Compagnie du Midi pour le transport des blés français et des blés algériens. La réunion a nommé une commission chargée de faire immédiatement un rapport favorable aux réclamations du Midi et de l'Algérie.

La commission du Sénat sur le projet de réforme électorale est composée de M. Schérer, favorable au projet, de MM. Mazeau, Bozérian, Béranger, Ninard, Lenoel et Milaud, favorables avec certaines modifications relatives surtout aux sénateurs inamovibles, et de M. Bardoux, hostile.

Minuit 10. — Le général Schnéegans est nommé commandant de l'Ecole supérieure de guerre ; le général Perron est nommé en second. Les généraux Arnandeau et Derroja sont nommés membres du comité consultatif de l'état-major.

« Les Chinois sont inquiétés par les indigènes dans le sud de l'île de Formose. Le général Liu manque d'argent, il demande des renforts. »

« Cinq navires français sont devant Ké-Lung et huit devant Huwes, près Ké-Lung. »

« Les Chinois fortifient les hauteurs et refusent de se soumettre. »

EXPLOSION A ROANNE

Roanne, 17 octobre.

La nuit dernière, à dix heures et demie, une détonation se produisit à Roanne, assez forte pour être entendue de la plus grande partie de la ville.

Quelques instants après, la foule affluait de toutes parts du côté de la prison et constatait qu'une explosion venait d'y avoir lieu.

Il s'agissait, à n'en pas douter, de dynamite. La cartouche ou les cartouches avaient été placées sur le rebord d'une fenêtre du gardien en chef de la prison, située au rez-de-chaussée et donnant sur une rue déserte.

M. Dinet (c'est le nom du gardien) était au lit ; Mme Dinet allait se coucher.

Les coupables n'ignoraient sans doute pas qu'à cette heure-là ils pouvaient faire deux victimes.

Ce calcul s'est trouvé déjoué. Mme Dinet n'a que des égratignures, et son mari, que l'on

Dix autres minutes s'écoulèrent. Landry, tout enroué de soif et de fatigue, s'écria :

— Que diantre fait Gomès ?
— Pourvu qu'il ne se soit pas endormi à la cave ! marmota l'aubergiste, qui prêtait avidement l'oreille.

Le piétinement d'un cheval se fit entendre au dehors, sous la fenêtre même. Du trot il passa au galop et le bruit s'éteignit dans l'éloignement.

Un sourire triomphant et moqueur illumina la face de Truxillo. Landry devina vaguement la vérité : la rage plissa son front.

— Ce coquin-là m'a joué, pensa-t-il, mais il me le paiera.

Prenant alors d'une main la chandelle, de l'autre son épée nue :

— Puisque votre valet nous oublie, dit-il, nous allons nous servir nous-même. Marchez devant, senor.

Le cabaretier obéit en riant sous cape. Ils descendirent ensemble à la cave ; Landry mit deux bouteilles sous son bras ; puis, tandis que l'hôtelier en choisissait deux autres, il remonta vivement les marches et enferma le traître à double tour.

Après quoi, il lui cria à travers la porte :
Toute réflexion faite, je reviens à votre avis. Nous domirons mieux chacun de notre côté. Bonsoir, senor Truxillo.

(A suivre.)

FEUILLETON DE L'AVENIR

(27)

LE COUSIN DU DIABLE

Par Gontran BORYS

PROLOGUE

Lélio l'Aventurier

(Suite.)

— Le verre de vin surtout ! interrompit Landry qui passa sur ses lèvres blanches une langue affriandée. Rien n'altère comme un nuit blanche.

— Eh bien !... démonios ! arrosons-la !

— Avec quoi ?

— La cave n'est pas loin.

— Et vous auriez la complaisance d'y descendre ?

— Si vous le permettez.

L'écuyer sourit.

— Non, dit-il, cher ami, je ne le permets pas.

— Pourquoi donc ?

— Parce que la porte de la rue est trop près de celle de la cave.

Truxillo leva les épaules.

— Du diable si j'y songeais, fit-il avec indifférence. Appelez Gomès, en ce cas.

— Gomès est couché.

— Peut-être bien. Mais il loge là-haut, juste au-dessus de votre tête. Cognez au plafond, il vous répondra.

— Ça, c'est une idée, dit Landry.

Il grimpa sur une chaise et heurta les solives du pommeau de son épée. La voix lointaine du marmiteon cria aussitôt :

— On y va !

— Bon ! dit l'écuyer, en sautant à terre, voilà un gamin qui n'a pas le sommeil dur.

— Il ne dormait pas, répliqua Truxillo en baillant. Le pauvre diable ignore que je suis prisonnier et, comme à l'ordinaire, il aura attendu pour se mettre au lit que je fusse retiré chez moi.

Là-dessus, l'hôtelier se leva et fit trois ou quatre tours, sous prétexte de se dégourdir les jambes.

— Ouvrez, patron !... hurla Gomès derrière la porte.

Landry chercha la clef dans sa poche, introduisit le marmiteon et lui dit :

— Va nous quérir deux bouteilles de ce valdepenas que nous avons bu tantôt à dîner... et ne lambine pas.

A peine achevait-il ces mots, qu'un effroyable fracas lui fit tourner la tête.

Voici ce qui était arrivé.

Truxillo, par mégarde sans doute, venait de s'appuyer distraitemment au rebord de la table sur laquelle, on s'en souvient, Landry avait posé ses deux pistolets et sa rapière.

Or, la table avait basculé, et les armes glissant verticalement sur sa surface, étaient tombées en retentissant.

L'écuyer, toujours sur le qui-vive, crut que Truxillo essayait de les lui dérober. Il s'élança d'un bond et se baissa pour les ramasser.

Si vite toutefois qu'il eût accompli cette manœuvre, que son embonpoint lui rendait assez pénible, Truxillo avait eu le temps de remettre le billet à Gomès et de lui dire tout bas :

— A don Diégo, sur le champ. Ventre à terre !

Lorsque Landry se redressa, rouge comme une pivoine, Gomès avait disparu. Il n'y avait plus là que l'hôtelier qui, les deux poings sur les hanches, le contemplait d'un œil paternel.

Truxillo s'excusa si naïvement de sa maladresse, que Landry s'en voulut de l'avoir soupçonné. Il le lui avoua, le digne homme ! et la conversation prit une allure amicale.

— Ce vin n'arrive pas ! observait-il cependant au bout de dix minutes.

— Patience !... on le tire !

crut tout d'abord assez grièvement blessé, s'en est tiré à aussi bon compte.

Le mobilier de leur appartement a été brisé, et un briquetage a été renversé.

M. l'architecte de l'arrondissement évalue ces dégâts à deux mille francs au maximum.

M. Pardon, conseiller de préfecture, est parti ce matin de Saint-Etienne pour Roanne, où le nouveau sous-préfet, M. Yvernès, n'est pas encore installé.

M. le procureur de la République a ouvert immédiatement une enquête. Nous pouvons annoncer qu'il a fait arrêter ce matin sept individus.

Hier, un vol de cartouches de dynamite avait été commis chez M. Besse, entrepreneur à Villereux, petite commune située sur la Loire, en amont et à sept ou huit kilomètres de Roanne.

Demain — sinon ce soir — les sept individus seront confrontés avec M. Besse, son personnel et divers habitants de Villereux.

On conçoit quelle charge grave résulterait contre eux du témoignage de gens qui les auraient vus chez M. Besse ou à proximité de son magasin.

La ville ne paraît pas émue outre mesure. Un détachement d'infanterie a été placé à la prison.

MENUS PROPOS

Le vieux baron de X..., sourd comme une pioche, chasse le loup dans la forêt de Montpipeau, et galope furieusement en excitant ses chiens.

Un jeune invité l'aborde : — Comment se porte madame la baronne ?

— C'est une vieille louve !
L'invité, à tue-tête :
— Comment va madame la baronne ?
— Elle a le poil du museau tout blanc !
Le jeune invité part à fond de train.

TROIS FEMMES ASPHYXIÉES

Dans la journée d'hier un événement des plus douloureux a vivement impressionné les habitants du quartier des Brotteaux.

Vers sept heures du matin, trois jeunes femmes de nationalité italienne, les nommées Caroline Feraix, Dominica Bellion et Marie Tribollo, qui occupaient ensemble une chambre garnie, située rue Bossuet, 12, ont été trouvées asphyxiées dans le local qu'elles occupaient dans cet immeuble.

Rentrées la veille à onze heures du soir, en les entendant fermer leur porte et leur fenêtre.

Vers deux heures du matin, des voisins crurent entendre des cris et des plaintes partir de la chambre des trois italiennes, mais personne ne voulut se hasarder à aller voir ce qui s'y passait.

Cependant, les plaintes continuaient toujours mais allant s'affaiblissant.

A la pointe du jour, M. Marcel, propriétaire de l'immeuble, prévenu par le concierge et voyant à travers le vitrage deux femmes étendues à terre, n'hésita pas à enfoncer la porte.

Un spectacle terrifiant frappa les yeux des personnes accourues au secours des malheureuses femmes.

Une forte odeur d'acide carbonique se dégageait des interstices des portes et prenait à la gorge des premiers arrivants.

Entre la ruelle du lit, Caroline Feraix était étendue à terre, ne donnant plus signe de vie ; un peu plus loin, Dominica Bellion se roulait à terre en proie à d'atroces souffrances et respirant à peine ; Marie Tribollo était couchée sur son lit, privée de toute connaissance.

Ces malheureuses femmes avaient laissé allumé leur poêle dont le tuyau était obstrué et le dégagement de l'acide carbonique n'avait pas tardé à leur faire perdre connaissance.

M. Thiébaud, pharmacien, ainsi que les docteurs Chambard et Rodet, prodiguèrent avec empressement leurs soins aux victimes et firent ensuite transporter à l'Hôtel-Dieu Dominica Bellion et Marie Tribollo, dont l'état paraît désespéré.

LA POLICE A LYON

Hier, à sept heures et demie du soir, deux cents étudiants environ fêtaient la rentrée des cours et, suivant leur habitude, faisaient leur traditionnel *monome* qui consiste à se promener sur un seul rang, l'un derrière l'autre en figurant de géométriques spéciales ; il paraît que cet exercice, qui n'a pourtant rien de subversif, a le don d'exaspérer nos intelligents gardiens de la paix.

Sur une brutale invitation de cesser, ces jeunes gens leur répondirent en riant, et en chantant le cantique *Esprit saint descendes en nous...* et alors, ces courageux défenseurs de l'ordre, de la morale et de la religion, en appréhendant quatre au collet et les conduisirent au poste de la rue Luizerne. Tous les étudiants les suivirent ainsi qu'une foule considérable.

Arrivés là, ces jeunes gens demandèrent qu'on leur rendit leurs camarades ou qu'on les arrêta tous. Plusieurs gardiens de la paix sortirent alors du poste et poussèrent une charge sur la foule en l'invectivant grossièrement. Ils voulurent recommencer leurs exploits et arrêter indistinctement plusieurs personnes. Ce n'est que devant l'attitude énergique de plusieurs citoyens qu'ils se décidèrent à rentrer au poste.

Les étudiants parlaient de faire une réunion à l'Alcazar pour protester contre ces arbitraires arrestations.

Nous ne savons ce qu'il adviendra de tout cela, mais ce que nous constatons une fois de plus, c'est la brutalité grossière des agents, qui feraient mieux de montrer leur poigne contre les souteneurs et flous qui pullulent à Lyon, que contre des citoyens inoffensifs.

Les Elections en Alsace

Le parti clérical joue en Alsace le rôle le plus scandaleux que l'on puisse imaginer.

Comme en France, chez le prêtre, la passion politique domine le sentiment religieux. Nos malheureuses provinces — provisoirement — sous le joug allemand, vont peut-être subir en Alsace l'influence du parti clérical. Un Français, l'abbé Jacques, directeur de l'organe officieux de M. de Menteuffel à Metz, pousse sa candidature, comme député conservateur, contre l'honorable M. Antoine.

Nous espérons que nos frères d'Alsace feront bonne justice de cette outrecuidance et de cet acte antipatriotique.

Strasbourg n'a pas oublié que les horreurs de 1870 sont l'œuvre du parti clérical, si bien soutenue par la caste Montjoie !

A TRAVERS LYON

Voir à la 4^e page les polices délivrées dans la journée d'hier.

AVIS

Nous rappelons à tous nos lecteurs qui sont déjà possesseurs d'une police de la Société

L'Avenir des Familles qu'ils peuvent, contre soixante nouveaux bons, prendre une nouvelle police dans nos bureaux, rue Quatre-Chapeaux, n° 11.

Le nommé J. Laporte, âgé de quinze ans, demeurant rue Bellecordière, est tombé du haut d'une maison en construction, située avenue Charlemagne, 70.

Dans cette chute, ce malheureux s'est fait une fracture au crâne.

Hier, à quatre heures du soir, un jeune enfant de quatre ans, le nommé Petinoroli, demeurant rue Garibaldi, 38, a été renversé en face du domicile de ses parents par une voiture jardinière appartenant à M. Brun, boulangier, demeurant rue du Repos, 3.

Relié aussitôt et transporté à la pharmacie Baraja, il a été constaté que cet enfant n'avait heureusement reçu en tombant qu'une blessure très légère à la face gauche.

Des personnes, témoins de l'accident, l'ont aussitôt reconduit chez ses parents.

Un jeune étourdi de huit ans, par l'imprudence particulière aux enfants de son âge, s'était suspendu sur le derrière d'un fiacre, et par un faux mouvement fit une chute dans laquelle il se fit d'assez graves contusions qui ont été provisoirement pansées à la pharmacie Lemonon, après lequel il fut reconduit au domicile de ses parents.

Accident. — Hier, vers huit heures du matin, M. Dumont, propriétaire à Montchat, conduisait une voiture attelée d'un cheval quand, arrivé sur le cours Gambetta, en face le numéro 16, le cheval s'abattit subitement.

M. Dumont fut projeté à terre et dans sa chute se fit d'assez graves contusions à la tête. Transporté à la pharmacie Enjolras, il reçut du docteur Beyer les premiers soins que nécessitait son état.

Arrestations. — Les sieurs Raymond Ruer, garçon de café ; Marius Frier, ouvrier coiffeur ; Joseph Landiviller, cuisinier ; Pierre Bernard, garçon de café ; Francisque Grenuillet, même profession, formaient une bande d'audacieux filous qui, à la suite de nombreux vols dont ils s'étaient rendus les auteurs, a été hier mise en état d'arrestation par les agents de la sûreté au moment où ils allaient commettre un nouveau méfait rue des Farges, 2, chez Mme veuve Griffé.

BOURSE DE LYON

Lyon, 17 octobre 1884.

La hausse s'accroît aujourd'hui, les transactions sont plus nombreuses. Il ne faut pas chercher dans la situation générale l'explication de ce revirement soudain. Nous avons battu les Chinois, nous en avons même tué beaucoup, paraît-il, c'est bien ; mais il en arrive, dit-on, de tous côtés en grand nombre, de sorte que cet état de représailles pourrait bien, malgré nos victoires, non seulement se prolonger longtemps, mais finir par nous menager de désagréables surprises.

Le 4 1/2 reste à 108.95 ; le 3 0/0 sans affaires.

L'Italien retrouve le cours de 96.55 fin octobre, le cote 96.45 en liquidation soit 0,10 de report.

L'Egyptien n'a pas été fermée à 307.50 au comptant et à terme.

Le Crédit lyonnais s'avance à 545, la Banque ottomane à 563.75 fin octobre et 562.50 en liquidation.

Chemins autrichiens bien tenus à 633.75. Saragosse 405, Nord-Espagne 520.

Bourse de Lyon

Obligations	Actions
Ville de Lyon 1880 98 »	Gas de Lyon 1090 »
Communales 1879 442 »	Terre-Noire » »
Ville de Paris 1899 401 »	Fond. de l'Horme » »
— 1871 3 92 »	Crenot 1315 »
Ville de Marseille 364 »	Acier, de la Marine 368 75
Fond. de 1877 351 »	Fourchambault 449 »
— 1879 450 »	Loire 222 »
— 1883 352 »	Montrambert 945 »
Fusion ancienne 272 »	Saint-Etienne » »
— nouvelle 364 »	Rive-de-Gier 19 »
Dombes anciennes 303 »	R.-M. et Firminy 1390 »
— nouvelles 362 50	Société Lyonnaise » »
Lombardes anc. 303 50	Créd. financ. et ind. » »
— nouvelles 300 75	Foncière lyonn. » »
Saragosse 323 »	Société stéph. » »
Nord-Esp. 1 ^{re} hyp. 350 »	Rue de Lyon » »
— 2 ^e — 336 »	Comp. des Raux 1350 »
Portugaise 308 50	Dombes Sud-Est » »
Suez 5 0/0 560 50	Créd. Rouss. » »
Eaux 3 0/0 560 50	Bateaux-omnibus 705 »
Omnibus-Tramw. 369 »	Wien-Pottendorf » »

Bourse de Paris

3 0/0 français 77 80	Mob. esp. jouis. 145 »
3 0/0 amortissable 79 20	Foncière lyon. » »
3 0/0 nouveau 79 »	Banque ottomane 562 »
4 1/2 0/0 (1883) 108 55	Banque autrichienne 470 »
5 0/0 italien 96 55	Banque hongroise » »
4 0/0 espagn. extr. 60 »	Lyon 1226 »
5 0/0 ture 7 70	Austriehien 630 »
Egypt. 6 0/0 (1877) 307 »	Lombard 315 »
Banque de France »	Saragosse 402 »
Crédit foncier 1297 »	Nord-Espagne 522 »
Crédit mobilier 270 »	Suez 1995 »
Crédit lyonnais 543 »	Consolid. à Londres 101 1/8

Avis Nous engageons les malades atteints de maladies de peau : dartres, exéma, boutons, rougeurs, démangeaisons, vices et altérations du sang, à lire attentivement la lettre suivante, que nous publions dans leur intérêt : *« Monsieur Bertrand aîné, à Lyon. »*

« A la suite d'un refroidissement, il m'était sorti une quantité considérable de boutons à la tête, au cou, au visage et aux mains, ce qui me procurait une démangeaison insupportable. Aucun médicament n'avait pu me guérir. — Plusieurs personnes m'ayant conseillé l'usage de votre *Sirope de Bochet* iodé et de votre *Baume anti-dartreux*, de **BERTRAND aîné**, j'ai le plaisir de vous annoncer mon entière guérison, après un traitement de trois semaines. A titre de reconnaissance, je vous autorise à publier « ma lettre. »

« Mme BUISSET,

« pâtissier, 165, avenue de Saxe, à Lyon. »
NOTA. — Exiger sur chaque produit la signature **BERTRAND aîné**, car il existe des imitations. *Notice gratis.* — Sirope Fl. 2 fr. 50c. et 5 fr. Baume 2 fr. 50c. 0 fr. 75 c. en sus. S'ad. ph. **BERTRAND aîné**, Hauter, succ., 21, place Bellecour, Lyon.

NOTRE NOUVELLE PRIME

Outre la prime de *L'Avenir des Familles*, *L'Avenir de Lyon* offrira, à partir de lundi, à ses nombreux lecteurs une nouvelle prime très avantageuse.

Ce que nous cherchons avant tout, dans les primes que nous offrons à nos lecteurs, c'est un avantage qu'ils ne pourraient avoir individuellement sans déboursier des sommes très élevées et dont nous pouvons les faire bénéficier en passant nous-mêmes des traités avec des maisons sérieuses.

Cette fois encore, nous croyons avoir atteint un but d'utilité générale, et notre numéro de dimanche donnera tous les détails sur

NOTRE NOUVELLE PRIME

FEUILLETON DE L'AVENIR (46)

LE A

PALEFRENIER

Par Henri ROCHFORT

(Suite)

Il rapporta triomphalement à Yvonne celui qu'on lui avait délivré pour l'étranger, moyennant la somme ridicule de dix francs. Elle s'en saisit et passa sans désemparer au signalement où elle lut : *Moustaches en crocs.*

« Il faudra que je lui recommande de faire des crocs à ses moustaches », pensait-elle.

Quand le vicomte lui redemanda cette pièce de conviction, elle répondit gracieusement :

— Je vais la serrer avec les nôtres.

Et elle laissa M. de Boureuil seul avec le marquis qui entama en ces termes la question Frohndorff :

— Nous avons eu l'idée, ma fille et moi...

Depuis que les pantoufles d'Yvonne avaient foulé les planches de sa mansarde,

Roderic avait perdu la notion des tristesses du passé et des périls de l'avenir. Il reconstruisait perpétuellement dans sa pensée la scène de son apparition sur le seuil de la porte. Il la revoyait dans la pâleur émue, mais ferme, d'une femme craintive que le devoir guide et que sa timidité n'a pas retenue. Et quand ce tableau radieux avait passé devant ses yeux grands ouverts, il l'évoquait une seconde fois, puis une troisième, et recommençait ainsi une représentation toujours la même et toujours nouvelle.

Il en était à bénir sa condamnation à mort qui lui avait valu cette joie déchirante. On l'eût cruellement déçu en venant tout à coup lui dire :

« Vous savez, votre grâce est à l'Officiel de ce matin. »

Car la sollicitude d'Yvonne eût évidemment cessé en même temps que le motif qui l'avait fait naître. Par surcroît de ravissement, l'agitation de la rue semblait s'éteindre peu à peu. Les agents dépistés étaient allés probablement dresser leurs batteries ailleurs. La journée s'était écoulée sans incident et il y avait chance que de cette formidable alerte il ne restât à Roderic que l'ineffable souvenir de l'heure la plus douce qu'il eût jamais vécue.

Cette heure malheureusement resterait unique. Elle n'en serait que plus précieuse. C'était celle de minuit et, en l'entendant de nouveau sonner à l'horloge de l'hôtel, il se disait, ses deux mains serrant sa poitrine soulevée par le souffle de sa passion :

— Quand je pense qu'il y a juste quarante-huit heures, à ce moment même, elle entraînait ici, digne et effrayée, remettant majestueusement entre mes mains sa pureté de lis, sans même l'arrière-pensée qu'elle pouvait sortir d'ici compromise, car enfin, si son père l'avait surprise ! Et moi, elle ne me connaît pas, je pouvais être un lâche, tirer le verrou de ma porte et lui dire : « Maintenant, vous êtes à moi. » Tous ses cris n'auraient pas empêché qu'elle ne fût seule en tête-à-tête avec son palefrenier, dans une position infiniment plus risquée que celle de Lucrèce, que Tarquin est venu trouver chez elle ; mais est-ce que cette grande âme raisonne la générosité de ses instincts ? On lui avait affirmé que j'étais un voleur. Elle le croyait, puisqu'elle m'a surtout interrogé sur l'origine de mes fameux millions. Elle n'est pas moins accourue à mon secours, inconsciente et intrépide, comme un enfant qui, ne sachant pas nager, se jette à l'eau quand même pour repêcher son camarade qui se noie.

Seulement il songeait avec tristesse qu'on ne commet pas deux fois ces imprudences.

là, quand un coup frappé à la porte de la même main que l'avant-veille lui démontra qu'il se trompait.

Il courut ouvrir. C'était bien Yvonne, mais elle jugea inutile d'entrer.

— Prenez, dit-elle en lui tendant, par l'entre-bâillement de la porte, un papier plié en quatre, c'est un passe-port. Il est au nom de M. de Boureuil. Dès demain, partez pour la Belgique, et, sitôt que vous aurez passé la frontière, renvoyez-moi la pièce. Ce sera signe que vous êtes en sûreté. Adieu, Monsieur. Quoique vous ne croyiez pas à Dieu, je vais le prier pour qu'il vous protège.

Et elle tendait toujours le papier plié. Cependant Roderic ne bougeait pas.

— Mais prenez donc ! fit-elle avec une impatience un peu inquiète.

— C'est inutile, dit alors Roderic. Ce passe-port ne me servirait à rien.

— Vous en avez donc un autre ? demanda-t-elle.

— Non ; mais j'ai bien réfléchi. Je ne veux pas partir.

Au sérieux de la voix, Yvonne devina le sérieux de la résolution. Tant qu'elle resterait sur le pas de la porte, la conviction pénétrerait difficilement dans l'esprit de ce condamné rétif.

(A suivre)

POLICES D'ASSURANCES

DE LA SOCIÉTÉ

L'AVENIR DES FAMILLES
délivrées dans la journée du 16 octobre
par l'Avenir de Lyon

REMBOURSABLES A CENT FRANCS

Aubrun, rue de Chartres, 18, police numéro 253,888.
Monney, rue de Champfleuri, 9, police numéro 253,299.
Clair, rue Masséna, 19, police numéro 253,290.
Mme Vve V. C., rue Donnée, 3, police numéro 253,291.
Mme Chamilly, rue Pareille, 4, police numéro 253,292.
Vézier, cours Vitton, 47, police numéro 253,293.
Mlle Fargat, place St-Paul, 12, police numéro 253,294.
Cotte, rue d'Alger, 25, police numéro 253,296.
Carassénier, rue Croix-Jourdan, 12, police numéro 253,299.
Mazille, quai de la Charité, 2, police numéro 253,280.
Pittion, cour d'Herbouville, 32, police numéro 253,279.
Mme Clément, montée de la Grand'Côte, 87, police numéro 253,276.
François Evot, rue Basse-Combalot, 11, police numéro 252,277.
Benjamin Ragimbach, rue Montesquieu, 91, police numéro 253,278.
Auguste Ledey, rue Port-du-Temple, 31, police numéro 253,295.
A. C., rue de la Madelaine.
Philippine Dyon, rue de Belfort, 3, police numéro 253,298.
Yve Mari, rue Bellecordière, 10, police numéro 253, 99.
Cathiard, rue de la Tour-du-Pin, 5, police numéro, 253,300.
V. G., cours Lafayette, 72, police numéro 253,301.

SOUSCRIPTION

EN FAVEUR DES
OUVRIERS SANS TRAVAIL

Fédération Métallurgique

Listes rentrées.

Atelier Buffaut.....	46 45
— d'Oullins.....	64 15
Métallurgie.....	8 75
Syndicat des ferblantiers.....	14 »
Atelier Giraudon.....	22 80
Métallurgie.....	34 80
Atelier Boët (chaussures).....	21 50
— de la Mouche.....	83 65
Versements fait par le Progrès.....	4000 »
Atelier Lombardet et Moucot.....	18 55
— Champenois.....	16 95
Rectification en plus.....	1 80
Atelier Burnery Perrin.....	20 75
Atelier Trouillet.....	18 15
— Joubert.....	36 25
— Chagnard.....	7 50
— Ollier et Ogier.....	9 25
Favre frères.....	12 50
Vial cadet et Cie.....	3 »
Groubier frères.....	17 »
Abry et Favre.....	2 60
Vetter fils.....	3 95
Trophème.....	1 05
Bonnaud.....	5 75
Quinquet.....	3 25
Bonnardel.....	12 55

PROGRAMME

DE LA

FÊTE VÉLOCIPÉDIQUE

donnée par Le Cyclophile Lyonnais

Le dimanche 19 courant, à deux heures après midi, Cours du Midi (côté Saône), avec le concours de Trompes de Chasse et de Sociétés musicales.

Première course, Bicycles (réservée aux membres de la Société), 115 fr. de prix.

Deuxième course, Tricycles (réservée aux membres de la Société), 85 fr. de prix.

Troisième course, Internationale. (Bicycles), offerte à tous coureurs français et étrangers, 120 fr. de prix.

Quatrième course, Consolation. (Bicycles), réservée à tous coureurs non primés, 30 fr. de prix.

THEATRES ET CONCERTS

Grand-Théâtre. — Faust, opéra en 5 actes, Célestins. — Le Train de plaisir, comédie en 3 actes.

Casino, rue de la République. — A 8 h., Concert varié. — Orchestre sous la direction de M. Viscor.

Casino de Vaise. — 7. h. 1/2. — Tous les dimanches, jeudis et fêtes, représentations variées.

Scala-Bouffes. — Spectacle varié.

Alcazar, rue de Seze. — Jeudi et dimanche, soirée dansante.

Cirque Rancy. — Avenue de Saxe. — Les nombreux spectateurs qui assistent chaque soir aux brillantes représentations de ce cirque sont la meilleure réclame qu'on en puisse faire.

M. Rancy, qui s'était déjà acquis une réputation bien méritée l'année dernière s'est encore surpassé cette année. Nous l'en félicitons.

Tribune libre

3^e grand bal annuel de l'Alliance des culs et des peaux

La commission d'organisation invite tous les commissaires à se rendre à la réunion du samedi 18 octobre, pour le dernier versement des listes de souscriptions.

On recevra également le montant des billets de tombola.

Commission civile du Syndicat lyonnais

Les délégués sont convoqués d'urgence, samedi, à 8 heures précises du soir, café Ruet, rue de la Barre, 14.

Les syndicats qui n'auraient pas encore envoyé des délégués, sont priés d'en envoyer, munis d'un procès-verbal constatant leur adhésion.

Avis à la corporation des Plâtriers de la Ville de Lyon

La commission de la corporation qui a été nommée dimanche 12, donnera une réunion dimanche 19 courant, à trois heures de l'après-midi, chez M. Peisson, rue Tupin, 25.

La Commission.

Section des Usines

Réunion de la section aujourd'hui samedi 18 courant, chez Ruet, cours Lafayette, 224, à 8 heures du soir.

Sections de Caluire et Cuire. — La commission de section est convoquée en réunion extraordinaire et privée, aujourd'hui samedi 18 courant, à huit heures du soir, rue de l'Oratoire, 31.

ORDRE DU JOUR

1^{re} Question de Prud'homme.

On trouvera des lettres à l'entrée.

Cercle de l'Union sociale de la Croix-Rousse

Samedi, 18 octobre, le Cercle de l'Union sociale discutera :

1^{re} Le rapport de la délégation du Cercle.
2^{re} Sur l'insuffisance de l'enquête faite par la délégation de la commission des 44.

3^{re} Sur l'attitude qu'au milieu de leurs souffrances, doivent conserver les ouvriers sans travail.

Le secrétaire, CHEVALLIER.

Syndicat lyonnais des forgerons martelleurs

Les membres de la corporation, syndiqués ou non, sans travail, sont priés de venir se faire inscrire tous les soirs, de 8 à 9 heures, au siège social, cours Gambetta, 73, café Bertholus, pour la répartition des secours.

NOTA. — On ne sera inscrit que sur la présentation du livret d'ouvrier.

Ouvriers en sparterie

Tous les adhérents à la chambre syndicale sont invités à une réunion générale privée qui aura lieu le dimanche 19 courant, à 3 heures du soir, chez N. Delorme, rue de Jussieu, 10.

ORDRE DU JOUR :

Versement des cotisations.

Décisions à prendre au sujet de la fédération.

Questions diverses.

On trouvera des lettres à la porte.

On recevra de nouveaux adhérents. Les ouvriers sans travail, syndiqués ou non, sont invités.

Chambre syndicale des ouvriers charpentiers

La chambre syndicale des ouvriers charpentiers, prie tous les ouvriers de la corporation sans travail, de venir se faire inscrire au bureau qui siège tous les soirs, de 7 heures à 9 heures du soir, salle Rivoire, avenue de Saxe, 242.

Informations sur les nécessiteux ; convocation du bureau. Urgence.

Union des travailleurs de la teinture et similaires

Appel aux ouvriers sans travail.

La commission d'organisation porte à la connaissance de la corporation qu'une permanence est établie rue de Créqui, 137, au fond de l'allée, où tous les soirs de huit à dix heures elle recevra les ouvriers sans travail, syndiqués ou non, désireux de recevoir des secours.

La commission.

Avis aux Tisseurs de velours unis ville et campagne.

Nous portons à la connaissance de tous les tisseurs de velours unis qu'une assemblée générale aura lieu le dimanche 26 courant, à neuf heures précises du matin, salle Fredouillère, rue Duguesclin, 167. Nous engageons tous les veloutiers de la ville et de la campagne de bien vouloir assister à cette assemblée qui a une grande importance.

Les trésoriers sont priés de faire le plus tôt possible le versement de leur série, au bureau indicateur, rue des Capucins, 20.

Pour la Commission :
Le Président, DELAYE aîné.

Ferblantiers zingueurs

La chambre syndicale invite les ouvriers sans travail de la corporation, syndiqués ou non, à se présenter tous les jours, de 8 à 9 heures du soir, au siège social, rue Port-du-Temple, 25.

Nota. — On reçoit tous les samedis les cotisations et les nouveaux adhérents de 8 à 10 h. du soir.

Le syndicat.

Dimanche 19 octobre, à deux heures et demie, salle Rivoire, avenue de Saxe, 242, grand assaut d'arme donnée par un groupe de maîtres prévôts et professeurs de notre ville, avec le bienveillant concours de la fanfare la Solidarité Lyrique et Dramatique.

La ménagère de Villeurbanne. — Boulangerie coopérative en formation. Samedi 18 courant, à huit heures du soir, réunion publique chez le citoyen Dumas, rue du Sacré-Cœur, 33. Lundi 20 courant, à huit heures du soir, réunion publique chez le citoyen Ullsmann, rue de Baraban, 21. Mardi, à huit heures, réunion de la commission au siège social (établissement Barrillot), rue du Sacré-Cœur, 166. Les collecteurs de quartier sont priés d'y venir et d'apporter leurs comptes, afin de savoir le chiffre exact des adhérents et des sommes à placer.

La commission.

Passementerie lyonnaise

Toute la corporation sans distinction de catégories, chefs d'ateliers et ouvriers sont invités à assister à une réunion publique qui aura lieu dimanche 19 courant, au palais de la Bourse, salle Industrielle, à 8 heures 1/2 précises, prière d'être très exact.

ORDRE DU JOUR :

Nomination d'une commission exécutive pour les élections à la prud'homme.

La commission des quinze.

Ouvriers chaudronniers.

La chambre syndicale des chaudronniers, fers et similaires prévient les ouvriers sans travail syndiqués ou non qu'une commission de permanence siège tous les jours de huit à dix heures, au quai des Célestins, 2, café Bel-lard.

Le Secrétaire,
BURDIN.

Cabinet de M. LAURENT

Membre de la chambre syndicale des défenseurs de Lyon, 23, rue Claudia

Par acte sous seing privé, sous sa date enregistrée, M. Recorbet épiciier à Lyon, a vendu le fonds d'épicerie qu'il exploitait, cours du Midi, 34, à une personne y désignée. Les réclamations devant être adressées dans les dix jours à M. Laurent, sous peine de forclusion.

POUR CAUSE DE MALADIE

A Vendre Commerce pour dame ne demandant qu'un capital de 1,500 fr. et offrant de 7 à 8 fr. par jour de bénéfice.

S'adresser au Comptoir commercial LE PAL-LADIUM, 4, rue Saint-Côme, de trois à cinq heures.

LE GÉRANT, J.-B.-A. PAGES

Imprimerie Moderne, cours de la Liberté, 70.

LA LOYAUTÉ

90, Rue Pierre-Corneille, 90. — Lyon

FONDS DE COMMERCE

en tous genres, depuis 200 à 25,000 fr.
NOMBREUX ACQUÉREURS

Positions avantageuses pour Employés des deux sexes.

M O D E S

Gros et Détail

M^{me} GLÉMENT

87, Grande-Côte, 87

SPÉCIALITÉ POUR DEUILS

Bonnets et Chapeaux montés

PRIX MODÉRÉS

OUVERTURE

11 Octobre 1884

MAISON MODÈLE

5, Place des Jacobins, 5

LYON

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS

Pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

PRIX FIXE ABSOLU

CHAPELLERIE PRADÉ

Chapeaux feutre haute nouveauté, premier choix, 400/0 de rabais. — Nouvel arrivage de dernier genre, pour hommes, dames et enfants.

3 60

GRAND CHOIX DE COIFFURES DE VOYAGE

20, Quai Saint-Antoine, 20

CIRE JAPONAISE

Pour Parquets,
Meubles, Marbres et Vernis

Donnant un beau brillant sans frottage à la brosse durcit le bois qui conserve sa teinte

SANS BROSSER

ne noircit et donne aux meubles, marbres et vernis le luxe et l'aspect du neuf.

Dépôts : 2, rue Bourbon, — 23, rue Childebert, et principaux épiciers de la contrée.

CHAPELLERIE PRADÉ

Chapeaux feutre haute nouveauté, premier choix, 400/0 de rabais. — Nouvel arrivage de dernier genre, pour hommes, dames et enfants.

3 60

GRAND CHOIX DE COIFFURES DE VOYAGE

20, Quai Saint-Antoine, 20

M^{me} MORLETTE

SOMNAMBULE

Consultations de 10 h. à 4 h., rue Hippolyte-Flandrin, 13.

CABINET DE M. GOULLON

Défenseur aux Tribunaux de Paix et de Commerce

69, Passage de l'Argue, 69

A CÉDER

Cabinet de Lecture et Papeterie, belle position, peu de frais.

Salon de Coiffure, belle position. Prix 2,000 fr., quartier populaire.

Grand choix d'Hôtels, Cafés, Restaurants, Comptoirs, Epicerie, Magasins en tous genres et Immeubles.

Prêts hypothécaires.

BAR CONTINENTAL

Rue de la République, 82

Le plus beau et le plus luxueux de Lyon

CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX

Tout le monde voudra voir les admirables peintures de cet Etablissement qui sont dues au pinceau de Chenu et Seignemartin, deux célébrités lyonnaises.

Les Annonces et Réclames sont reçues

AUX BUREAUX DU JOURNAL